



Compte rendu rencontre de quartier 2024



Mairie

VOIRIE

Compétence :

- **Grenoble Alpes Métropole (GAM)**
- L'ensemble des travaux sur voirie relève de la compétence Métropolitaine

Enjeux :

- **Place Lucie Baud** : aménagement d'une pergola végétalisée avec mobilier.
- **Végétalisation de la place Aguiard** demandée à GAM.
- **Problème de circulation** secteur La Poste.
- **Problème de cheminement vélo** pont de Catane.
- **Création d'une zone de rencontre** rue Lavoisier (passage à 20 km/h).

Projets en cours / à venir :

- **Lancement de la concertation** sur le projet Fauconnière sur le périmètre Houille Blanche / G. de Gaulle.

BATIMENTS PUBLICS

Equipements communaux :

- **Mairie, Gymnase Carrel, Arche, Île aux Enfants, Crèche familiale, RAM**
- **Logements communaux** : 2 logements Rue Robert Barbe

Projets en cours / à venir :

- **Amélioration de la régulation du chauffage** à Carrel et à l'Île aux Enfants pour améliorer le confort et optimiser les consommations d'énergie du gymnase.
- **Déménagement du service petite enfance** de la crèche familiale à l'Hôtel de Ville avec quelques aménagements dans les futurs locaux.

PROPRETE URBAINE

Compétence :

- **Entièrement communale**

Actions :

- **Passage quotidien** d'un agent de la ville pour la collecte des corbeilles et le ramassage des déchets.
- **Balayeuse** : circuit communal, 1 passage par semaine en moyenne + interventions spécifiques si nécessaire.
- **Enlèvement des ordures ménagères et tri** : compétence GAM.

URBANISME

Compétence :

- **Commune** (instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme)
- **GAM** : PLUi
- **Préfet** : PP Risque Naturels et PP Risque Inondation Drac

Enjeux :

- **Quartier fortement impacté** par la zone d'interdictions fortes du Plan de prévention risque inondation du Drac (depuis la digue jusqu'à l'avenue de la République).
- **Beaucoup de projets de construction sont interdits** ou soumis à des contraintes fortes.

Projets en cours / à venir :

- **Construction de la nouvelle caserne des pompiers** (reportée par le SDIS à une date ultérieure).
- **Programme de logements sociaux** sur les terrains 25-27 rue Jean Jaurès (après révision allégée du PLUi applicable fin 2025) :
 - **Permis de construire** : automne 2026
 - **Livraison** : 2028
- **Projet de renouvellement urbain COGEDIM** (82 logements + bureaux de la Régie des Eaux de GAM) :
 - **Délivrance du permis de construire** : juillet 2024
 - **Démarrage des travaux** : 2025
 - **Livraison** : 2027/2028
- **« Ilot Bernard »** inclus dans le périmètre du projet Fauconnière :
 - **Plan guide du Cœur de Ville** : printemps 2025

ESPACES VERTS

Compétence communale :

- **Gestion des espaces verts** – 6 agents
- **8 à 10 passages par an** (taille + ramassage de feuilles en supplément)

Jardin aromatique des Arcelles :

- **Jardin collectif**, ouvert à tous : culture de plantes aromatiques pour production de tisanes & autres produits.
- **Surface** : env. 300 m² - accès PMR
- **Contact** : association Plantes et vous, en lien avec le service ville durable

Moustiques :

- **Deux plaintes fin août** des voisins du 31 rue de l'Industrie pour invasion de moustiques. Le propriétaire s'est engagé à entretenir sa parcelle début septembre 2024.

SECURITE

Enjeux :

- **Problème de stationnement** dans le quartier de l'Hôtel de Ville engendré par les nouvelles résidences collectives.
 - **Traçage des places de stationnement** demandé à GAM pour matérialiser les emplacements et permettre de verbaliser en hors cases.
- **Stationnements nouveaux commerces Picard.**
- **Augmentation d'habitat collectif** multipliant le nombre d'animaux de compagnie et les désagréments (excréments de chiens).

- **Problème de circulation** aux heures de pointe avenue de la République, engendrant des difficultés rue de la Poste ou sur le parking du marché.
- **Partage de la voie publique** automobiliste-cycliste parfois conflictuel, particulièrement Boulevard de l'Europe - pont de Catane.

Demandes des riverains :

- **Problème de cohabitation** dans le parc Lavoisier entre les propriétaires de chiens et les autres usagers.

ECLAIRAGE

Compétence :

- **Eclairage public** = compétence communale – 3 agents (électricité bâtiment + éclairage public) plus de 1700 points lumineux au total.
- **1 tournée par mois** sur la commune pour vérifier l'état de fonctionnement + dépannages.

Projets en cours / à venir :

- **Rénovation de la quasi-totalité des points lumineux** du secteur, avec passage en LED, extinction à partir de minuit pour les rues secondaires, et détection pour la zone piétonne. Les rues suivantes seront réalisées en 2025 : Victor Hugo, Roger Barbe, Progrès, Industrie.
 - **Le boulevard de l'Europe, la rue Lamartine, le boulevard des Frères Désaires** ne seront pas rénovés dans le cadre du Plan lumière (consommations énergétiques non payées par la commune).
 - **Jour de la nuit** : extinction des lumières les 11 et 12 octobre 2024.
-

Adresse	Questions	Réponses
Parc Lavoisier	Trop de moustique parc Lavoisier	Ni plus ni moins qu'ailleurs en proportion des surfaces. Les parcs ne sont pas des foyers de prolifération par nature mais subissent la population du moustique tigre qui vient y chercher la fraîcheur.
Parc Lavoisier	Trop de personnes laissent des déchets	Le service PU tente par sa présence quotidienne sur le terrain d'y faire face.
Entre la mairie et la poste	Sécuriser l'espace	En termes d'analyse de risque (routier), cet espace ne présente pas de dysfonctionnement majeur. Il reçoit en revanche un fort trafic avec des flux transversaux très importants + l'avenue de l'Europe qui développent un sentiment d'insécurité pour les pratiquants des modes doux (piéton, cycles...)

	Chien non tenue en laisse	En premier lieu un avertissement, puis verbalisation si récidive.
Place du marché	Dynamiser le marché	La commune essaie de trouver des commerçants sédentaires
	Avoir un lieu dans le quartier pour boire un café (notamment lors du marché)	La commune serait favorable à ce type d'équipement qui reste une initiative privée. La mairie n'a pas le pouvoir de mettre des conditions de commerces dans des bâtiments privés
Avenue Europe	Mettre des caméras de surveillance pour la vitesse sur l'avenue de l'Europe	Les caméras ne sont jamais utilisées pour vidéo-verbaliser la vitesse
Rue du progrès : Du pont de Catane jusqu'à Chamrousse	Marquage au sol effacé du coup danger pour les piétons	GAM effectue une campagne de marquage chaque année, cette demande leur sera transmise

Rue de la République	Demande de ralentisseur pour la vitesse au niveau de l'arche	En cours d'étude par GAM et la Ville. Un ralentisseur n'est pas adapté pour la quiétude des riverains (bruit et vibrations auprès de constructions trop proches),
Rue Lamartine	Emplacement voiture prise toute la journée par les usagers du tram demande de place bleue pour la rotation	A examiner (pouvoirs de police du Maire)
	Porte vélos à Guetta plus nombreux	La quantité est importante, nous étudions cependant cette demande. A noter : création d'un box à vélo de 80 places à venir par la Métropole
75 avenue de la république	Temps d'attente file Europe vers république : la détection du tram est trop longue	Phasage du contrôleur de feu, compétence métropole, a été étudié. Pas de possibilité de remettre du vert au regard du plan de feu.
Rue de la république	Vélos et trottinettes sur trottoirs	Un courrier sera fait à la société pour ce problème récurrent dans la ville !!

